

MAIRIE DE BELRUPT EN VERDUNOIS

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 2 OCTOBRE 20190**

ORDRE DU JOUR : Déclaration d'intention d'aliéner - Modification du temps de travail d'un adjoint technique - Avis sur la reconversion du site de traitement de métaux et voitures hors d'usage à la Grimoirie (nous avons 3 mois pour donner notre avis). Concrètement l'entreprise SUEZ (ex Sita Dectra) s'y installe cette de mois - Vidéo surveillance : proposition de la gendarmerie aux entrées du village pour lutter contre les cambriolages (début d'une réflexion, pas de décision dans l'immédiat). - Décision budgétaire modificative (régularisation comptable) - Tarif du repas des accompagnants lors du prochain repas des aînés en fin d'année. Tarifs de l'utilisation de la salle des fêtes : ajustements.- Contrôles de la qualité de l'eau potable : recherche de volontaires pour les analyses. Etude des risques liés au dépôt de munition du Rozelier - Le point sur le projet de rocade est de Verdun - Proposition de la chambre des métiers et de l'artisanat « armoire à dons » - Mode d'alerte à la population en cas de danger immédiat - Décision budgétaire modificative budget de l'eau - Demande d'une balançoire pour enfants dans le parc de l'école - Taxe d'aménagement : faut-il modifier des dispositions ? (dossier envoyé très récemment à tous) - Service de l'eau : forfait salarial lié au temps de travail de notre agent technique - Questions diverses

-

Date de convocation : 17 septembre complété le 1^{er} octobre

Nombre de conseillers en exercice : 14

Absents :

Absent(s) excusé(s) : Michel TONNELLATTO - Mireille MARATRAT - Stéphane NIEDER-Ludovic ROUYER

Secrétaire de séance : Dominique POIS

N° DELIBERATION : 2019 10 01

OBJET DE LA DELIBERATION : ACTUALISATION DE LA LONGUEUR DE LA VOIRIE COMMUNALE

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire

Le Conseil Municipal en ayant délibéré à l'unanimité

DIT que la longueur de la voirie communale est désormais de 12 167 m

VALIDE le tableau général de classement

N° DELIBERATION : 2019 10 02

OBJET DE LA DELIBERATION : DECISIONS MODIFICATIVES DE CREDITS

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal en ayant délibéré à l'unanimité

ADOpte la décision modificative telle que présentée

N° DELIBERATION : 2019 10 03

OBJET DE LA DELIBERATION : DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER

Vu la vente des immeubles suivants :

AB 65	69 Grand rue	7 a 53 ca
A 234	La Bouvière	6 ha 82 a 30 ca
AB 162	42 Grand Rue	4 a 71 ca
A 997	La Tuilerie	7 a 30 ca

Le Conseil Municipal en ayant délibéré :

DONNE acte à Monsieur le Maire de sa décision de ne pas user de son droit de préemption urbain sur les immeubles ci-dessus visés

N° DELIBERATION : 2019 10 04

OBJET DE LA DELIBERATION : REPAS DES AINES

Le Conseil Municipal en ayant délibéré à l'unanimité,

FIXE le nombre d'accompagnant limité à deux personnes par ainé

DIT que les personnes accompagnantes devront s'acquitter de la somme de 31 €

N° DELIBERATION : 2019 10 05

OBJET DE LA DELIBERATION AVIS SUR LE PROJET DE PLAN PARTICULIER D'INTERVENTION (PPI) DU DEPÔT DE MUNITIONS DU ROZELIER A SOMMEDIUE

Le Conseil Municipal en ayant délibéré à l'unanimité,

DONNE un avis favorable au projet de Plan Particulier d'Intervention du dépôt de munitions du Rozelier à Sommedieue

N° DELIBERATION : 2019 10 06

OBJET DE LA DELIBERATION AVIS SUR LA RECONVERSIION DU SITE DE TRAITEMENT DE METAUX ET VOITURES HORS D'USAGE A LA GRIMOIRIE

Le Conseil Municipal en ayant délibéré à l'unanimité,

DONNE un avis favorable sur la reconversion du site de traitement de métaux et voitures hors d'usage au lieu-dit « La Grimoirie », avec un usage futur comparable à la dernière exploitation.

N° DELIBERATION : 2019 10 07

OBJET DE LA DELIBERATION : IMPRESSION DU LIVRET LOUIS LIMOUSIN

Le Conseil Municipal en ayant délibéré à l'unanimité,

AUTORISE le Maire à signer le devis de la société PROSPER

N° DELIBERATION : 2019 10 08

OBJET DE LA DELIBERATION : REDUCTION DES COMPETENCES ENTRAINANT LA TRANSFORMATION DU SYNDICAT MIXTE DE DEUX RIVES EN SIVU

Le Conseil Municipal en ayant délibéré :

PREND ACTE de la réduction des compétences entrainant la transformation du SYNDICAT MIXTE DES DEUX RIVES en SIVU

CONFIRME la décision prise relative à la dévolution des terrains appartenant en commun aux communes de BELLERAY et de BELRUPT

CHARGE le Maire de l'exécution de la présente décision

N° DELIBERATION : 2019 10 09

OBJET DE LA DELIBERATION : CANAL DE LA MEUSE

Le Conseil Municipal en ayant délibéré à l'unanimité :

DECIDE de soutenir la démarche du Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun

S'OPPOSE à la proposition de réduction de l'engagement de VNF sur l'entretien des canaux

N° DELIBERATION : 2019 10 10

OBJET DE LA DELIBERATION : TARIFS DE LA SALLE DES FÊTES

Le Conseil Municipal en ayant délibéré à l'unanimité

ABROGE toutes les délibérations antérieures relatives à la salle des fêtes

DECIDE qu'à compter du caractère exécutoire de cette délibération et pour toutes les demandes de réservations intervenant après cette date les tarifs de location de la salle des fêtes seront les suivants :

- **Habitants de Belrupt**
 - Week-end (tarif unique) **160 €**
 - Location 4 heures **50 €**
 - Caution exigée **800 €**
 - Mariages, baptêmes des familles du village **GRATUIT**
- **Extérieurs (avec la caution morale d'un résident du village) :**
 - Week-end (tarif unique) **300 €**
 - Location 4 heures **100 €**
 - Caution exigée **800 €**
- **Association du village ou impliquée dans le village** **GRATUIT**

N° DELIBERATION : 2019 10 11

OBJET DE LA DELIBERATION : MODIFICATION DU TEMPS DE TRAVAIL POSTE ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL

Le Conseil Municipal en ayant délibéré à l'unanimité,

CONFIRME la décision prise lors du conseil du 18 mars 2019, autorisant la diminution de la durée de travail du poste d'adjoint technique territorial de 16.17/35^{ème} à 15.17/35^{ème} à compter du 1^{er} avril 2019.

DIT que les crédits sont inscrits au budget.

MANDATE Monsieur le Maire pour signer tout document relatif à ce dossier.

N° DELIBERATION : 2019 1012

OBJET DE LA DELIBERATION : DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER

Vu la vente des immeubles suivants :

AB 28	1 Grand Rue	2 a 97 ca
AB 118	29 Grand Rue	1 a 37 ca
AB 35	13 Grand Rue	3 a 12 ca
A 999	La Tuilerie	5 a 43 ca

Le Conseil Municipal en ayant délibéré :

DONNE acte à Monsieur le Maire de sa décision de ne pas user de son droit de préemption urbain sur les immeubles ci-dessus visés

N° DELIBERATION : 2019 10 13

OBJET DE LA DELIBERATION: DECISIONS MODIFICATIVES DE CREDIT SERVICE DES EAUX

Le Conseil Municipal en ayant délibéré à l'unanimité :

ADOPTE la décision modificative telle que présentée

N° DELIBERATION : 2019 10 14

**OBJET DE LA DELIBERATION : EXONERATION DE LA TAXE
D'AMENAGEMENT POUR LES ABRIS DE JARDIN**

Le Conseil Municipal en ayant délibéré à l'unanimité

DECIDE d'exonérer la taxe d'aménagement à hauteur de 66.66% de son montant pour les poulaillers, clapiers et petits élevages installés sur le territoire de Belrupt

AUTORISE Monsieur le Maire à faire généralement le nécessaire.

NOM	SIGNATURE
Bernard GILSON	
Claude REALE	
Mireille MARATRAT	*****
Denis TRUPCEVIC	
Ludovic ROUYER	*****
Dominique POIS	
Michel TONNELLATTO	*****
Benjamin MAUVAIS	
Arnault GIVE	
Stéphane NIEDER	*****
Jean Malik BEN LAKHDAR	
Gérard RAUSCHER	
Damien GILLE	
Didier GIARD	